

Quelles priorités pour les fourrages au Québec ?

Méthodologie d'élaboration et résultats

G. Allard¹, R. Michaud²

Au Québec, les plantes fourragères occupent 50% des terres cultivées. Malgré l'importance de cette production, surtout autoconsommée, l'établissement d'orientations d'étude tarde. Le Conseil Québécois des Plantes Fourragères a donc entrepris d'établir une liste des besoins prioritaires en consultant les éleveurs et les intervenants du secteur fourrager. Une méthodologie particulière a été utilisée.

RESUME

Cette consultation a été effectuée en deux temps : 1/ trois rencontres avec des groupes de 12 à 15 personnes afin d'établir les besoins (deux groupes d'éleveurs et un groupe d'intervenants de l'industrie et des organismes publics), 2/ une consultation (par sondage écrit) auprès de quelques 300 éleveurs et intervenants pour classer par ordre de priorité les 199 besoins établis. Parmi les 10 besoins placés en tête par les éleveurs et par les autres intervenants, 7 sont communs. Cette liste de besoins permettra d'orienter, entre autres, les actions en recherche et développement dans le domaine des plantes fourragères au Québec.

MOTS CLÉS

Canada, enquête, politique agricole, production fourragère, Québec, recherche scientifique.

KEY-WORDS

Agricultural policy, Canada, forage production, Québec, scientific research, survey.

AUTEURS

1 : Département de phytologie, FSAA, Université Laval, Sainte-Foy (Québec) G1K 7P4, Canada ;
mél : guy.allard@plg.ulaval.ca

2 : Agriculture et Agroalimentaire Canada, Centre de recherche, 2560, boul. Hochelaga, Sainte-Foy (Québec) G1V 2J3, Canada.

La production fourragère occupe près de 50% des terres cultivées au Québec (Statistique Canada, 2002). Avec quelques 800 000 ha utilisés pour la fauche et près de 200 000 ha en pâturages ensemencés, les plantes fourragères pérennes sont à la base de la production laitière, la principale production agricole du Québec. Le Québec est aussi la première province laitière au Canada. Dans les 17 régions administratives agricoles que comporte la province, les 9 000 éleveurs laitiers sont répartis inégalement ; le plus grand nombre d'exploitations laitières se retrouve dans les régions situées légèrement à l'ouest, au sud et à l'est de la ville de Québec. Ces exploitations presque exclusivement en polyculture-élevage visent l'autosuffisance en ressource fourragère. Une production fourragère autoconsommée se retrouve également chez les quelques 7 000 éleveurs de bovins à viande auxquels s'ajoutent quelques 2 000 exploitations à vocation ovine ou caprine. Les plantes fourragères produites pour la déshydratation représentent quelques centaines d'hectares.

1. Le contexte de l'étude

*** La production fourragère : une production d'intérêt, mais pour qui ?**

L'importance de la production et de l'utilisation des fourrages au Québec favorise une implication de la part des gouvernements provincial (Québec) et fédéral (Canada) en ce qui concerne la vulgarisation et la recherche dans les domaines reliés à la production, l'utilisation, la récolte et la conservation des fourrages. L'industrie des intrants et de l'équipement agricole s'intéresse également à la production fourragère. Par contre, la majeure partie des fourrages étant produite avec un minimum d'intrants industriels et puisque les fourrages sont généralement consommés sur les exploitations productrices, leur intérêt économique est moins important que celui traditionnellement rattaché aux grandes cultures commerciales comme les céréales à paille, le maïs ou le soja. Pour sa part, le maïs utilisé en ensilage n'est cultivé que sur quelques 50 000 ha. Ainsi, l'intérêt pour les plantes fourragères est donc partagé entre un grand nombre d'intervenants composés principalement d'éleveurs. Paradoxalement, dans le domaine des productions fourragères, il existe un manque d'intervenants majeurs, industriels ou associatifs, qui par leurs objectifs ont généralement tendance à fixer les orientations des domaines de production. Cette absence place le domaine des plantes fourragères devant un ensemble de besoins dont les priorités sont peu centralisées et ainsi continuellement remises en question.

*** Un intervenant pour promouvoir les plantes fourragères**

Le Conseil Québécois des Plantes fourragères (CQPF) est un organisme sans but lucratif voué à la promotion des plantes fourragères tant auprès des éleveurs que de l'industrie et des organismes publics. Il vise à représenter l'industrie des plantes fourragères, industrie qui englobe les secteurs de la production, de la récolte, de la conservation, de la transformation et de la commercialisation.

En 1995, le CQPF se donnait comme objectif principal de travailler de concert avec les éleveurs, l'industrie et les organismes publics afin de déterminer des priorités dans le domaine des plantes fourragères. Ces priorités pourraient faire l'objet de besoins variés que ce soit en production, recherche, information ou transfert de technologies.

2. Présentation de la démarche

*** Une démarche par étape**

Un des problèmes majeurs des questionnaires, entrevues ou autres techniques généralement utilisées afin d'identifier des besoins et de leur accorder une priorité est le biais ou l'orientation que les personnes responsables, selon leur expérience, leurs valeurs et leurs connaissances, vont, consciemment ou non, inculquer à la rédaction des énoncés et subséquemment à l'analyse des résultats. Un tel biais peut être éliminé par l'utilisation d'un processus développé spécifiquement pour l'identification de besoins. Le processus utilisé par le CQPF est une adaptation d'un processus développé par des enseignants de Olds College (Alberta, Canada) et utilisé par l'Alberta Forage Council en 1993 afin de déterminer les priorités d'intervention du gouvernement de cette province dans le domaine des plantes fourragères.

Le processus utilisé par le CQPF en 1995 comporte deux étapes distinctes :

- l'identification des besoins en plantes fourragères au Québec,
- et la classification par ordre de priorité de ces besoins.

* **Première étape : identification des besoins en plantes fourragères**

L'identification des besoins est une étape réalisée en petits groupes de 12 à 15 personnes, chaque groupe faisant l'objet d'une rencontre spécifique. Pour être efficaces, ces rencontres doivent répondre à certains critères de planification et de déroulement.

– **Tout d'abord la représentativité**

Comme les besoins identifiés devront bien recouper les différents aspects associés aux plantes fourragères, il faut s'assurer dès le départ que, dans l'ensemble des groupes formés, il y ait une bonne représentativité de chaque type d'intervenants. Ainsi, il faut retrouver des éleveurs, des représentants de l'industrie, des chercheurs, des conseillers et des techniciens agricoles. La majorité des secteurs reliés aux plantes fourragères doit également être représentée. Les secteurs importants au Québec sont : les intrants (semences, fertilisants, pesticides), l'équipement agricole, la recherche, la vulgarisation, la commercialisation, l'alimentation animale et les éleveurs. Parmi ces derniers nous pouvons distinguer les éleveurs de bovins laitiers, de bovins viande, d'ovins et de caprins, les petites et les grandes exploitations, les exploitations utilisant plus de foin ou plus d'ensilage. Il faut aussi viser à respecter le plus possible les proportions effectives des différents intervenants dans le milieu.

Au moment de la formation des groupes, il faut éviter d'associer dans un même groupe des éleveurs et d'autres types d'intervenants. Cet élément d'aspect anodin est important puisque les représentants, chercheurs, techniciens et autres sont généralement sollicités par les éleveurs pour le conseil. Une certaine hiérarchie s'établira, même inconsciemment, dans un groupe mixte, ce qui limitera la spontanéité nécessaire au type d'activité proposé.

– **Le choix des groupes**

Dans le cadre de sa démarche, le CQPF a créé trois groupes : un groupe constitué de représentants de l'industrie et des organismes publics, et deux groupes constitués d'éleveurs. Le premier groupe était constitué d'un nombre équivalent d'intervenants du secteur privé et du secteur public, chaque intervenant représentant un type (chercheur, représentant de compagnie, conseiller...) et un secteur particulier (récolte et conservation, semences...).

Dans le cadre d'une démarche idéale, les éleveurs sélectionnés devraient provenir des différentes régions agricoles. Pour des raisons logistiques et pécuniaires, les deux groupes étaient formés d'éleveurs provenant de deux régions agricoles distinctes : l'une étant située juste au sud de la ville de Québec, région de Chaudière-Appalaches, et l'autre étant à l'est de la province, région du Bas-Saint-Laurent. Dans le cadre de deux activités indépendantes, les conseillers de chacune de ces deux régions étaient chargés de regrouper 12 à 15 éleveurs selon un ratio représentatif des exploitations dans leur région. Sur les quelques 26 éleveurs présents au total lors des deux rencontres, la plupart étaient des éleveurs laitiers exclusivement ; il y avait quelques éleveurs de bovins à viande et éleveurs mixtes, bovins à viande et laitiers, un éleveur ovin, et certains d'entre eux vendaient du foin pour le commerce. La taille des exploitations variait largement, de même que les proportions des fourrages utilisés en foin, ensilage et pâturage.

– **Le matériel et les personnes**

Le matériel nécessaire pour réaliser cette première étape est rudimentaire : de grandes feuilles de papier pour noter les besoins. Deux personnes suffisent pour mener à bien la rencontre ; une personne écrit les besoins et l'autre agit comme animateur auprès du groupe.

– **La démarche**

La démarche dans chacun des groupes s'effectue en deux temps. Premièrement, les besoins sont recueillis par l'animateur, à raison d'un seul besoin par personne et par tour de table. Les besoins formulés sont écrits sur les feuilles, sans être discutés. Les feuilles remplies sont affichées au mur. Chaque personne ne peut s'exprimer qu'à son tour et peut aussi ne pas s'exprimer à un tour donné. Ce brassage d'idées sans discussion permet l'expression de chacun de façon équitable, tout en évitant des jugements de valeur sur les besoins exprimés.

Dans un deuxième temps, lorsque tous les participants ont pu exprimer leurs besoins, ceux-ci sont classés selon différentes catégories définies par le groupe. A l'occasion, un besoin peut nécessiter une clarification afin de le classer dans la bonne catégorie mais les discussions doivent se limiter à l'inclusion de chaque besoin dans une catégorie.

L'ensemble de la démarche d'une durée moyenne de 2 heures et 30 minutes pour un groupe est répétée de façon identique et indépendante pour les autres groupes. Souvent, les catégories de besoins sont les mêmes d'un groupe à un autre avec peut-être une catégorie en plus ou en moins. Par contre, le nombre de besoins par catégorie peut varier largement d'un groupe à un autre.

– Une première compilation

Suite aux rencontres, les catégories de besoins des différents groupes sont combinées et, pour chacune, les besoins correspondants sont inscrits. Cette compilation doit conserver la syntaxe des besoins exprimés afin de ne pas en modifier le sens. Par contre, en procédant avec discernement, les besoins répétitifs formulés par les différents groupes sont éliminés dans le but de ne pas alourdir la réalisation de l'étape subséquente.

Une liste comprenant 199 besoins, regroupés en 14 catégories comprenant entre 3 et 26 besoins chacune, a été établie suite aux trois rencontres organisées par le CQPF (tableau 1). Les besoins étaient numérotés de 1 à 199 sans ordre prédéterminé si ce n'est qu'ils demeuraient regroupés par catégorie selon un ordre non-défini.

Tableau 1 : Catégories de besoins définies par les groupes et numérotation des besoins dans chaque catégorie.

Table 1 : Categories of needs defined by the groups and ranking of the needs in each category.

Catégorie	Besoins	Catégorie	Besoins
Pâturages	1 à 10	Environnement	114 à 120
Espèces, variétés et mélanges	11 à 23	Transfert d'information	121 à 143
Amélioration - recherche	24 à 45	Politiques gouvernementales	144 à 152
Récolte - conservation	45 à 64	Commerce - marketing	153 à 171
Qualité - valeur alimentaire	65 à 90	Machinerie	172 à 185
Fertilisation	91 à 103	Rentabilité - économie	186 à 196
Maladies, mauvaises herbes, insectes	104 à 113	Diversification de l'utilisation	197 à 199

* Deuxième étape : attribuer une priorité aux besoins exprimés

Suite à l'établissement d'une liste de besoins en plantes fourragères, l'étape suivante consiste à leur accorder un ordre de priorité. Cet ordre de priorité doit être représentatif des réalités du milieu agricole pour assurer sa crédibilité et son acceptation par les différents intervenants et organismes. Ceux-ci sont donc mis à contribution pour constituer un ordre de priorité des besoins. Une telle consultation auprès de tous les intervenants comporterait un coût élevé, les éleveurs représentant 19 000 intervenants à eux seuls, et serait impossible sans limiter cette consultation à un certain nombre d'intervenants représentatifs du milieu.

– Les personnes consultées

Au moment de notre consultation, le Québec comportait 12 régions agricoles (17 aujourd'hui, Institut de la statistique du Québec, 2002). Chaque région était invitée à participer par l'entremise de son conseiller régional en grandes cultures, ce qui inclut les plantes fourragères, en faisant parvenir les adresses d'une vingtaine d'éleveurs, producteurs et utilisateurs de plantes fourragères. Les éleveurs ayant participé aux deux rencontres d'identification des besoins étaient automatiquement sélectionnés dans leurs régions. De plus, une vingtaine d'éleveurs laitiers membres du CQPF et répartis à travers le Québec ont aussi été consultés. Au total, 240 questionnaires de consultation ont été expédiés à des éleveurs à travers le Québec.

En ce qui concerne l'industrie et les organismes publics, chacune des compagnies possédant un intervenant en plantes fourragères a été consultée, de même pour les associations d'agriculteurs. Au niveau des gouvernements et universités, les intervenants dans le conseil en plantes fourragères et dans la recherche appliquée en plantes fourragères ont été sollicités. En tout, 70 questionnaires ont été expédiés.

– Les outils de consultation

Chaque personne consultée recevait par la poste un questionnaire qui comportait un mot d'introduction expliquant le pourquoi et le comment de la démarche de consultation, suivi des 199 énoncés de besoins en plantes fourragères. Pour chaque énoncé, il était demandé aux récipiendaires de cocher une des trois cases retrouvées dans la marge de droite et intitulées : très important, moyennement important, peu important.

– La compilation

Environ la moitié des questionnaires expédiés ont été retournés complétés et ce autant pour les éleveurs, 121, que pour les autres intervenants, 35. La compilation a été effectuée séparément pour les éleveurs et pour les autres intervenants. Un système de pointage a été adopté, chaque énoncé recevant une note de 5, 3 ou 1 selon qu'il était coché très important, moyennement important ou peu important, respectivement. Les énoncés étaient ensuite classés selon l'ordre décroissant du pointage obtenu, le plus haut pointage faisant office d'un besoin prioritaire pour l'ensemble des personnes consultées.

3. Les résultats de l'étude

*** Les priorités en plantes fourragères au Québec**

– Les priorités

La liste des 26 besoins classés comme les plus prioritaires se retrouve au tableau 2. La compilation globale, qui accorde une valeur unitaire à chaque intervenant, comporte les réponses de 121 éleveurs et de 35 autres intervenants ; ainsi, le poids des éleveurs dans l'ordonnance des priorités est prépondérant. Le tableau 2 présente également le classement de ces 26 premiers besoins lorsque seulement les réponses des éleveurs ou des autres intervenants sont considérées.

Pour les éleveurs, il existe une bonne similarité entre le classement global et leur classement, comme l'indique le poids de leur score dans le score global. Pour les autres intervenants (35 sur les 156 au total), nous remarquons que, parmi les 10 besoins prioritaires au global, 7 (186, 29, 31, 51, 185, 78 et 191) sont aussi classés parmi leurs 10 premiers choix, les différences étant plus apparentes pour les priorités suivantes. Une telle constatation est intéressante puisqu'elle indique que d'une part les éleveurs et d'autre part l'industrie et les organismes publics ont une vision commune des grandes priorités du domaine des plantes fourragères.

– Les besoins

À la lecture des 26 besoins prioritaires, nous constatons que certains thèmes ou sujets s'y retrouvent plus fréquemment ; ainsi il en est de la valeur économique, de l'utilisation des fourrages dans l'alimentation des ruminants, de l'utilisation des fertilisants organiques, de l'amélioration d'espèces ou de mélanges et d'un besoin d'être informé. Ainsi, tous s'entendent pour dire qu'il faut accroître le revenu des producteurs par l'utilisation des plantes fourragères en alimentation des bovins (186). Il faut également mettre l'emphase sur le développement de variétés de luzerne ou autres espèces fourragères bien adaptées aux conditions climatiques du Québec (29, 31, 13). Les deux groupes de priorités suivants préoccupent plutôt les éleveurs ; il s'agit de priorités portant d'une part sur la qualité, la récolte et la conservation des fourrages (51, 66, 185, 53, 50, 172, 122) et d'autre part sur leur fertilisation en utilisant des effluents d'élevage (78, 99, 98, 102). Ainsi d'une part, les conditions climatiques du Québec étant particulièrement difficiles au moment des récoltes puisqu'il pleut en moyenne tous les 2,5 jours, les éleveurs s'interrogent sur le séchage et l'utilisation d'agents de conservation sur la qualité des fourrages conservés. D'autre part, les années 90 sont liées à une prise de conscience collective de la valeur fertilisante des effluents d'élevage et celle-ci a soulevé plusieurs interrogations quant à leur utilisation adéquate sur les prairies de plantes fourragères.

Tableau 2 : Les 26 besoins prioritaires en plantes fourragères ; scores correspondants et comparaison avec le rang de priorité donné par les éleveurs et par les autres intervenants.

Table 2 : The 26 priority needs in forage plants ; corresponding scores and comparison of the priority rank given by the farmers and that given by the other participants.

n*	Besoin	Score pour tous	Priorité pour tous	Priorité éleveurs	Priorité autres
186	Accroître le revenu des producteurs en augmentant l'utilisation des plantes fourragères dans l'alimentation	562**	1	1	1
29	Avoir des variétés adaptées à nos conditions climatiques	534	2	5	2
31	Développer une luzerne ayant une meilleure résistance à l'hiver	532	3	4	9
51	Développer des méthodes de séchage rapide du foin au champ	532	3	3	10
66	Améliorer l'énergie dans les fourrages	524	5	2	48
185	Avoir de la machinerie permettant de réduire la période de séchage au champ	518	6	8	5
13	Avoir des variétés de fléole et de brome possédant un bon regain	516	7	6	24
78	Effet de la fertilisation avec des fumiers et lisiers sur la qualité et l'ingestion des plantes fourragères	508	8	13	10
191	Comparer la rentabilité des pâturages versus l'alimentation à l'étable toute l'année pour les bovins laitiers	506	9	20	2
99	Où et quand appliquer le fumier de bovins pour fertiliser les prairies	504	10	8	30
53	Développer un outil ou une technique permettant de déterminer les conditions où il est utile de mettre des agents de conservation (foin ou ensilage)	502	11	13	19
98	Information sur la valeur fertilisante des fumiers de bovins solides et liquides	494	12	7	-***
190	Établir les coûts de production selon les méthodes de récolte et conservation	492	13	16	41
50	Développement de produits de conservation pour foin sec très efficaces et économiques	490	14	18	41
151	Reconnaître la valeur importante des plantes fourragères en agriculture	490	14	32	5
172	Améliorer la détection du % d'humidité dans le foin (lecture instantanée sur presse versus applicateur de produits)	490	14	10	-
48	Connaître les meilleurs mélanges d'espèces fourragères pour la ration des bovins	488	17	10	-
65	Améliorer l'appétence des plantes fourragères	488	17	10	-
115	Connaître les plantes qui ont des effets bénéfiques sur les sols compactés	488	17	24	19
122	Avoir de l'information sur l'efficacité des agents de conservation pour foin et ensilage	486	20	18	-
77	Diminuer la dégradabilité de la protéine chez la luzerne	480	21	23	48
102	Utilisation du fumier dans les rotations de légumineuses versus leur longévité	480	21	16	-
32	Développer une luzerne plus riche et équilibrée en protéine et énergie	478	23	13	-
123	Avoir de l'information sur la fertilisation et la gestion des mélanges luzerne (brome, fléole, dactyle)	478	23	24	48
6	Développer et identifier des espèces à pâturage faciles à implanter et à bons rendements	476	25	38	19
85	Développer et transférer l'information sur l'utilisation des fourrages de qualité au lieu des concentrés dans les productions bovines	476	25	-	5

* Numéro rattaché à chaque besoin, qui permet de retrouver la catégorie dans laquelle il était inclus.

** A titre de comparaison, le score attribué par les éleveurs est de 409, celui attribué par les autres intervenants, 153 (total : 562).

*** Les tirets indiquent que ces besoins ne se retrouvaient pas parmi les 50 besoins jugés prioritaires par les personnes consultées.

– Une comparaison avec l'Alberta

Les réalités des éleveurs et producteurs de l'Alberta dans l'Ouest canadien sont différentes de celles vécues au Québec, ce qui entraîne des disparités dans l'établissement des priorités (FIAC, 1993). Ainsi, l'établissement de politiques gouvernementales occupe plusieurs des priorités en Alberta alors qu'au Québec on ne retrouve qu'une seule priorité (151) en 14^e place. De même, la commercialisation des plantes fourragères sur les marchés local et d'exportation ou encore l'utilisation des grands pâturages de l'Ouest canadien regroupe plusieurs des priorités en Alberta alors qu'au Québec, pour ces deux catégories, on ne retrouve qu'un point sur les pâturages (6) en 25^e position. Il existe tout de même des similarités puisque, dans les deux provinces, des priorités sont accordées à la fertilisation ainsi qu'aux aspects économiques et de rentabilité. Le Québec se distingue avec des priorités qui accordent plus d'importance à la qualité des fourrages, probablement en lien avec le cheptel bovin laitier du Québec comparativement aux bovins à viande de l'Alberta, et aux techniques de récolte et conservation puisque le climat plus humide et pluvieux du Québec est moins propice à la récolte des fourrages que celui plus sec de l'Alberta.

* Comment le CQPF a utilisé ces informations

Les résultats de cette consultation ont été rendus disponibles aux éleveurs membres du CQPF, aux intervenants de l'industrie ainsi qu'à ceux de divers organismes publics. Certains des besoins exprimés sont à associer à des programmes de recherche à long terme, d'autres peuvent être répondus plus rapidement, alors que pour d'autres besoins, l'information est connue mais a été peu diffusée. Ces différents besoins soulignent des pistes d'action que les personnes impliquées dans la recherche, le développement, la vulgarisation, l'industrie ou le conseil peuvent mettre de l'avant tout en espérant au minimum une oreille attentive des intervenants du milieu.

Face à ces constats, le CQPF a suggéré quelques pistes d'action. Ainsi, il a été proposé que dans le cadre des colloques et symposiums qu'il contribue à organiser, le volet économique soit ajouté aux traditionnels volets de production et utilisation des fourrages. Ces manifestations techniques pourraient aussi servir à rediffuser les résultats de recherche sur la fertilisation organique des fourrages. De telles journées, souvent provinciales, sont généralement rééditées année après année au même endroit ; répéter de telles journées dans différentes régions de la province pourrait augmenter la participation et favoriser la diffusion de l'information. De telles actions ont pris place au cours des années subséquentes à ces recommandations et ont donné de bons résultats. Par exemple, le colloque en plantes fourragères est maintenant répété dans deux régions ; la participation totale aux deux journées plutôt qu'à une seule n'a pas doublé mais celle des éleveurs a plus que doublé. De même, les questionnaires de la recherche sont sensibles aux besoins exprimés par le milieu et certaines des priorités exprimées ont permis une expansion de programmes de recherche existants.

* Des réussites et aussi des améliorations possibles

Une telle démarche comporte différents risques et aussi des pièges que l'on voudrait éviter si c'était à refaire. Quelques petits trucs nous ont été utiles mais aussi il y a certains aspects auxquels nous voudrions apporter une plus grande attention lors d'une prochaine consultation.

– Les petits trucs

La première étape de cette démarche, l'identification des besoins, exige un temps de rencontre souvent contraignant. Pour les intervenants de l'industrie et des organismes publics, une telle rencontre peut être associée à une réunion déjà prévue où sont invitées quelques personnes supplémentaires. En ce qui concerne les éleveurs, une invitation à déjeuner au préalable permet de détendre l'atmosphère et de faire connaissance du moins avec l'animateur.

Pour assurer un taux de réponse correct au moment de la consultation par la poste, les enveloppes de retour doivent être déjà adressées et timbrées. La période hivernale demeure le meilleur moment pour consulter, surtout les éleveurs mais aussi les autres intervenants. Les éleveurs peuvent être également encouragés à répondre rapidement en leur spécifiant une date butoir pour le retour du questionnaire complété qui entraînera une participation volontaire à un tirage, comme par exemple : un sac de semences de plantes fourragères du semencier de leur choix.

– Des améliorations

En ce qui concerne l'étape d'identification des besoins, la création d'un groupe dans une région avec une production laitière moins prédominante, une région de grandes cultures par exemple, ou encore mieux l'intégration d'agriculteurs provenant d'une telle région à l'intérieur d'un des deux groupes d'éleveurs aurait favorisé l'expression de besoins plus spécifiques pour les régions moins laitières. Ainsi, il est possible que certains besoins n'aient pas été formulés au départ. Par contre, de tels besoins n'auraient été prioritaires que pour certaines régions spécifiques et n'auraient probablement pas apparu dans la liste des priorités globales.

La mise en place de trois groupes pour réaliser la première étape apparaît nettement suffisante. En effet, toutes les catégories étaient établies dès les deux premières rencontres, ainsi que les besoins ; la troisième rencontre n'a pas apporté d'élément nouveau. Ainsi, le nombre de groupes peut très bien être limité à trois, un de l'industrie et organismes publics et les deux autres d'éleveurs. En plus d'une bonne représentativité des types d'éleveurs et de la grosseur des exploitations, une bonne répartition géographique ou du moins une qui comprend des éleveurs provenant de régions à vocation principale autre que celle d'intérêt (plutôt céréalière par exemple) est un aspect à ne pas négliger.

– Les réussites

La compilation différentielle pour les éleveurs d'une part et pour les autres intervenants d'autre part a constitué un aspect très positif de la démarche effectuée. Dans le cas présent, elle a permis de confirmer l'existence de priorités ou de visions communes entre ces deux groupes d'intervenants ; ceci facilitera la mise en place de partenariats. Dans le cas contraire, une détection rapide du problème aurait permis une remise en question et la recherche de correctifs.

Conclusion

La mise en place de priorités en plantes fourragères au Québec ne visait pas à bouleverser le monde des plantes fourragères mais avait pour but de définir des priorités que tous les intervenants pourraient partager. Dans certains cas, la liste des priorités est venue conforter le choix de poursuivre tel objectif plutôt qu'un autre. Dans d'autres cas, elle a eu l'avantage de pouvoir rectifier le tir ou encore d'ajouter un ou deux aspects supplémentaires à des actions déjà réalisées. Un des aspects non négligeables de l'établissement des priorités a été de réaliser que certains besoins sont prioritaires autant pour les éleveurs que pour les intervenants de l'industrie et des organismes publics. Ceci suggère que, du moins pour ces priorités, les différents intervenants puissent être amenés à coopérer en vue de l'atteinte de buts communs.

Cette consultation a permis d'obtenir une liste représentative des besoins prioritaires en plantes fourragères au Québec. Cette information a servi et servira encore à orienter les diverses actions et les projets dans le domaine des plantes fourragères au cours des prochaines années.

Accepté pour publication, le 20 octobre 2002.

Remerciements

Les auteurs désirent remercier Germain Lefebvre, Réginald Belzile et Bernard Chartier pour leur participation afin de mettre en place et de réaliser la première étape d'identification des besoins. Des remerciements sont aussi adressés à Céline Michaud pour la compilation et l'analyse des réponses aux questionnaires. Cette démarche a été réalisée grâce à l'implication financière du CQPF.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Institut de la statistique du Québec (2002) : *Données statistiques, agriculture*, <http://www.stat.gouv.qc.ca/donstat/agricult/general/index.htm>, 20 juin 2002.

Statistique Canada (2002) : *Recensement 2001 en agriculture : données sur les exploitations agricoles*, http://www.statcan.ca/francais/freepub/95F0301XIF/tables_f.htm#use, 20 juin 2002.

Forage Industry Advisory Committee (1993) : *Recommendations developed from the Alberta Agriculture document "Summary of Alberta forage needs"*, Alberta Forage Council, printemps 1993, 11 pages.

SUMMARY

***What priorities are to be given forages in Quebec ? A methodology for their establishment.
Results***

Half the cultivated area in Quebec is used to grow forages. Most of this forage is used as home-grown feed on the dairy and beef cattle farms, numbering some 16 000. Since forages are not considered a commercial commodity like grain, industry is less likely to lead the way in establishing a list of needs and priorities associated to forages. The Quebec Forage Council, a non-profit organization promoting the production and utilization of forages, has decided to set up such a list. Farmers, as well as people from industry and from government agencies, were consulted in a two-way process in 1995. First, three different groups of 12 to 15 participants each, two of them comprised exclusively of farmers (mostly dairy and beef producers) and the third with people from industry and from the government, were formed to list what they considered to be the various needs related to forages. Second, this list of needs thus established was sent to some 300 persons, farmers and industry and government people alike, to rate them on a scale of three exclusive statements : very important, moderately important, less important. This rating was further used to compile a list of priorities for the forage industry. Of the 199 forage needs listed, 26 were considered priorities in all answers. Farmers as a group, and the industry and government people as another group, listed 7 priorities in common among the 10 top ones. This list of needs and priorities in forages has been used to determine the course of action not only in research and development, but also for such things as conference and symposium presentations.